

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 22 novembre 2021
N° de dossier.: 115805.00226/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturlmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DÉTERMINATION PAR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU TAUX
D'INDEXATION DU TARIF L EN VERTU DE L'ARTICLE 22.0.1.1 DE LA
LOI SUR HYDRO-QUÉBEC APPLICABLE AU 1ER AVRIL 2022
Dossier : R-4174-2021**

Chère consœur,

Le procureur soussigné comparait au présent dossier au nom de l'intervenante la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) sous toute réserve que de droit.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/ld

